

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE RADIOFIL

Samedi 13 avril 2024

CONVOCAATION

1 / L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de Radiofil se déroulera le samedi **13 avril 2024** de 14h à 17h (accueil à partir de 13h30), dans la salle du gymnase Alain Mimoun rue des Allobroges - 38230 Charvieu-Chavagneux
Chaque adhérent à jour de cotisation au **13 avril 2024** est invité à y participer et à s'y exprimer. En cas d'empêchement, merci de confirmer votre attachement au club en retournant le pouvoir ci-dessous.

2 / Ordre du jour : au moment de la parution de ce **N°120** de *Radiofil Magazine*, l'ordre du jour est le suivant :

- *Rapport moral du président : administration et activités. Vote de l'assemblée (quitus),*
- *Rapport financier par le trésorier. Vote de l'assemblée (quitus),*
- *Renouvellement des membres sortants (sortie régulière ou démission) du conseil d'administration, conformément aux statuts,*
- *Renouvellement de collaborateurs, le cas échéant,*
- *Examen du budget prévisionnel 2024. Vote de l'assemblée (adoption budget),*
- *Questions des adhérents (écrites et orales),*
- *Questions diverses.*

Cet ordre du jour pourra être éventuellement enrichi de sujets sur propositions des adhérents. Dans ce cas, merci d'adresser par courrier (électronique ou postal) vos questions et propositions rédigées clairement à :
Michel Cretteur dont l'adresse figure ci-dessous

Email : michelcretteur@wanadoo.fr

N'omettez pas de mentionner vos nom et prénom ainsi que votre numéro d'adhérent Radiofil.

Vos questions devront impérativement arriver au bureau du secrétaire **avant le 31 mars 2024**.

Dans la mesure du possible, afin de respecter le temps imparti à l'AGO, l'administration se réserve la possibilité de regrouper les questions similaires par thème ou centre d'intérêt.

3/ Le samedi soir, un repas convivial sera pris en commun. Radiofil prendra à sa charge la moitié du coût du repas pour l'adhérent et son conjoint ou la personne de son choix. Une participation de **25 €** est demandée par convive (soit **50 €** en cas d'accompagnement par le conjoint ou la personne de son choix).

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE RADIOFIL Samedi 13 avril 2024 à 14h

Je soussigné(e) (nom, prénom)

.....

Adhérent(e) Radiofil N°.....

PARTICIPERAI à l'AGO, samedi 13 avril 2024 à Charvieu-Chavagneux.

NE PARTICIPERAI PAS à l'AGO, samedi 13 avril 2024 à Charvieu-Chavagneux, et donne pouvoir à (nom, prénom) :

.....

Adhérent(e) Radiofil N°.....

afin de me représenter lors de cette assemblée et de prendre en mon nom toutes les décisions qui y seront proposées.

Mention manuscrite : **BON POUR POUVOIR**

Fait à Le/...../2024

Signature :

Coupon à retourner impérativement avant le 31 mars 2024 à :

Michel Cretteur

8 rue Albert Camus – PONTCHARRA SUR TURDINE

69490 VINDRY SUR TURDINE

DINER DE CLOTURE : Samedi soir 13 avril 2024

Je soussigné(e) (nom, prénom)

.....

Adhérent(e) Radiofil N°.....

PARTICIPERAI au dîner de clôture du samedi soir 13 avril 2024

Je suis seul(e) et joins un chèque d'un montant de €

Je suis accompagné(e) de mon conjoint(e) ou de la personne de mon choix et joins un chèque d'un montant de €

Je suis d'accord pour aider à l'aménagement de la salle après l'AGO (rangement chaises et préparation tables bourse)

Merci de rédiger votre chèque, libellé à l'ordre de **Radiofil** et d'y indiquer au dos votre **numéro** d'adhérent.

J'inscris mon conjoint(e) ou la personne de mon choix à l'activité qui lui sera proposée pendant le déroulement de l'AGO (info dans le N° 120 de *Radiofil magazine* : La vie du club)

Coupon à retourner avant le 31 mars 2024 à :

Michel Cretteur

8 rue Albert Camus – PONTCHARRA SUR TURDINE 69490

69490 VINDRY SUR TURDINE